

Compte rendu du conseil d'école Curie Ferry du 22 mars 2013

Présents :

Enseignants : Mme BOVÉ, Mme STECKO, Mlle ROETYNCK, Mme FRERE, Mme BARBIER, Mr DESBONNET, Mme BOUTELJA, Mme FAIDHERBE, Mme COLLET, Mme LOGAN, Mme KOLASNIEWSKI, Mme COURIER

Représentant de la mairie : Mr DELAPLACE

DDEN : Mr LEMAIRE, Mme DERUE.

Parents d'élèves : Mme VEN, Mme RIPOLL, Mr BAUDRIER, Mr DECONINCK, Mme MARKEY, Mme SOKOLOWSKI, Mme CAILLERET, Mr FOULON, Mme WEPIERRE, Mme CREACH.

Sont excusés :

Mme FRANCOIS, Inspectrice de l'Education Nationale

Le maire : Mr HENNO

Les enseignants : Mme BOYÉ, Mme ROUSSEAU

Les parents : Mme LEFRANC, Mme CLUSMAN, Mme RICCI, Mr BOUCAULT, Mr AUBRY, Mme MOUICI.

Secrétaire de séance : Mme MARKEY.

Ordre du jour

Points retenus par les enseignants :

1. Configuration 2013/2014

Suppression d'une classe pour la rentrée. Il y aura donc 10 classes pour la rentrée de septembre 2014.

C'est Madame COLLET qui nous quittera à la fin de l'année scolaire.

Le risque est de retrouver un personnel de « brigade » sur le poste de CM2.

A priori il n'y aura pas de double niveau.

Prévisions d'effectif :

- 2 CP à 21
- 2 CE1 à 22
- 2 CE2 à 25
- 2 CM1 à 25
- 2 CM2 à 25/26

2. Matinée portes ouvertes GS/CP

Les portes ouvertes ont eu lieu le samedi 30 mars au matin.

Le but de ces portes ouvertes étaient d'expliquer le fonctionnement général de l'école, visiter les classes et de présenter les futurs projets de classe et d'école.

Des créneaux sont mis en place pour prendre les inscriptions des enfants.

3. Coopérative

La demande est de 15 € par famille et par an et le versement n'est pas obligatoire.

Pour la coopérative de classe, cela correspond 5,67 € par enfant.

Pour la coopérative d'école : l'argent sert à financer les sorties et voyages de classes.

Elle reprend également les subventions versées par la commune ou le département

Bénéfice du marché de Noël : 432 €

L'ADPE en profite pour remettre un chèque de 248 € correspondant au bénéfice de la vente des brioches à la fin d'année 2012.

4. Opération « festival du livre

Opération sur la semaine du 11 au 15 février 2013 : présentation d'une sélection d'ouvrages aux enfants et proposition à la vente lors d'une soirée.

Cette opération a très bien fonctionné: l'an prochain l'organisation sera pensée sur 2 soirées.

20 % des ventes sont reversées sous forme de donation à la BCD ce qui correspond pour cette année a un bénéfice de 251.69 €.

5. Calendrier : actions et sorties de classes, quelques dates à retenir

CP : Sortie au Zeppelin, au musée des Beaux Arts à Lille, au Compagnons des saisons à Wambrechies, au Théâtre du Grand Bleu à Lille, et au parc Mosaic à Houplin Ancoisne.

Le spectacle musical aura lieu le 28/05/2013.

CE1 : Classe de mer du 8 au 12/04/2013. En fin d'année les enfants présenteront une exposition sur leur classe de mer le 28/06/13.

Le spectacle musical aura lieu le 13/05/13.

CE2 : Sortie au Tri postal à Lille, au Zeppelin, à un concert de jazz à Lille, au Musée Matisse du Cateau Cambrésis. Le spectacle musical aura lieu le 06/05/2013.

CM1 : Sortie à un concert de jazz à Lille, au Musée Matisse du Cateau Cambrésis. Le spectacle musical aura lieu le 06/05/2013.

CM2 . Le spectacle musical aura lieu le 6/5/2013.

Voyage de classe à Paris du 6 au 8/3/2013, avec une exposition présentée par les élèves.

Pour toute l'école : une randonnée pédestre sera programmée en toute fin d'année scolaire (début juillet). Le repérage par les enseignants sera fait durant les vacances de Pâques.

La fête d'école aura lieu le 22 juin.

Points retenus par la mairie

1. Réforme des rythmes scolaires – Point d'étape du PEL

Les enseignants souhaitent d'abord présenter leurs points de vue :

- Souhait à l'unanimité pour que la demie journée supplémentaire soit le mercredi matin.
- Les enseignants sont contre l'allongement de la pause méridienne.
- Les enseignants demandent si les salles de classes seront occupées durant les temps péri-éducatifs.

Une proposition d'organisation est faite par l'équipe enseignante :

Monsieur Delaplace informe de la délibération du conseil municipal de la veille, reportant la mise en place à la rentrée de septembre 2014 et notifiant l'importance de prendre le temps d'envisager toutes les possibilités et conséquences, en concertation avec les différents acteurs. Il est nécessaire d'avoir une cohérence dans les temps de l'enfant dans la globalité et ceci en lien avec le PEL.

L'inspectrice souhaite une cohérence sur la circonscription ; une cohérence est déjà à envisager au niveau de la commune, ainsi qu'avec le nouveau programme scolaire. Il convient également de s'interroger sur les dispositifs déjà existants.

Monsieur Delaplace ne sait pas si les salles seront occupées pour les activités périscolaires.

Les frais de mise en place sont estimés à environ 150 € par enfant et par an ; il n'est pas envisager de toucher à la fiscalité des Andrésiens.

Une concertation sera lancée prochainement, avec un premier temps de rencontre après les vacances de Pâques pour faire notamment un point sur la loi ; puis des rencontres thématiques seront organisées avec l'intervention d'expert sur les rythmes de l'enfant ; pour aboutir à une proposition pour novembre 2013.

Points retenus par les parents :

1. Bilan de l'évaluation du groupe scolaire.

L'évaluation a été globale et individuelle pour certains enseignants. Il y a eu deux rencontres de l'équipe enseignante avec Madame l'Inspectrice.

Un compte rendu des priorités dégagées a été établi autour de 3 perspectives :

- Améliorer la performance des élèves : autour de la lecture et de l'écriture, privilégier un enseignement par compétences, avec une continuité de cycle, dans une démarche de projet, avec le soutien du RASED...
- Développer l'image positive du groupe scolaire : ouverture de l'école aux parents, respect de soi et des autres, viser l'autonomie. Effort de valorisation de l'image de l'école, en lien avec le PEL...
- Assurer une culture commune : développer l'usage du numérique, en lien avec le PEL. Développer un partenariat linguistique (demande d'accueil d'un assistant en langues étrangères – voir pour correspondance et ouverture culturelle). Travail sur la citoyenneté à l'intérieur de l'école et de l'ensemble du groupe scolaire. Approfondissement de la liaison école- collège.

Remarques générales de l'IEN : Les équipes des 2 écoles sont très investies. Le PEL doit concourir aux avancées en cours.

2. Gestion de l'absence des enseignants

Madame Boyé est absente depuis quelques temps et non remplacée. Les parents d'élèves s'interrogent sur le non remplacement et le suivi du programme scolaire.

Les enseignants signalent qu'une répartition est établie en début d'année pour chaque classe en cas d'absence d'un enseignant, pour faciliter la prise en charge et la gestion des élèves supplémentaires (cantine, garderie, étude...) et permettre des repères pour les enfants et les enseignants. Il n'est pas possible de faire un roulement dans la répartition des élèves par niveau de classe.

Des travaux d'attente sont prévus mais ne peuvent se substituer à l'enseignant absent. Le suivi de ces travaux par les collègues en plus de la prise en charge de leur classe n'est pas forcément évident.

Les enseignants rappellent que les parents concernés peuvent d'abord interpeller l'école avant de solliciter l'inspection.

Madame Bové informe qu'un remplacement est prévu à compter de la semaine suivante mais il y aura 3 enseignants différents sur la semaine.

Monsieur Delaplace a eu un contact avec madame l'Inspectrice qui a également signalé le remplacement à venir dans des modalités à définir.

La ville s'engage à rédiger un courrier pour appuyer la demande de remplacement, permanent et par un seul intervenant.

Les parents ont un rendez vous programmé le 02/04/2013 à 18 H avec Madame l'Inspectrice.

3. Régime alimentaire et commissions

Les courriers viennent de partir :

- Commission restauration le 4/4 à 19 H 30 au restaurant scolaire Schuman.
- Commission travaux le 29/3 à 19 H 15 salle Ducrocq à la mairie.

Divers

Les enseignants remercient la ville pour le soutien apporté au niveau de la pause méridienne en désignant un responsable référent.